

Echebrune



Bulletin Municipal

N°9

Janvier 2025

LE MOT DU MAIRE



Le Conseil municipal et moi-même vous présentons à vous et vos familles nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et particulièrement la santé. En ces temps perturbés, que 2025 voit se réaliser vos projets les plus chers, avec une pensée pour celles et ceux qui, autour de nous, sont davantage dans la difficulté. Chaque année je le répète, mais rien n'est simple et le choc de simplification toujours promis aboutit souvent à plus de complexité. Si bien que lorsqu'on dresse bilan et projets on ne peut parfois que répéter ce qui a été dit ou écrit l'an passé !

Le bilan détaillé figure dans les pages qui suivent avec 100 000 € d'investissement.

On citera principalement la voirie, l'atelier (enfin) terminé, des sites de défense incendie et quelques opérations de maintenance du patrimoine.

En projet, comme l'an dernier, mais avec la certitude de les réaliser cette année : l'aménagement de la Place de Meussac et la réhabilitation du parvis de l'église. Un programme de voirie conséquent sera aussi au budget.

Plus incertaine la traversée de Figers, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin.

Et pour voir plus loin, nous nous donnerons les moyens de réfléchir au devenir du temple.

Notre politique de gestion est claire :

- une gestion rigoureuse du fonctionnement par des recherches d'économies.
- pas de recours à l'emprunt, tant que l'on peut...
- le maintien du taux des impôts

Autre élément d'importance : nous avons la chance d'avoir une école en partenariat avec Biron par le biais du Sivom : c'est une source d'attractivité et d'animation. Dans une période où la démographie scolaire est en forte baisse un peu partout, y compris en Haute-Saintonge, l'école affiche une légère diminution de ses effectifs : cette année 38 élèves contre 41 en septembre 2023.

2025 verra aussi, probablement, la mise en œuvre du Plan local d'urbanisme qui fixera les règles d'aménagement de la commune. Une réunion publique s'est tenue le lundi 20 janvier pour en esquisser les premiers contours.

Ce bulletin vous informera aussi de l'activité de nos trois associations ; Comité des Fêtes, Chasse et Scrabble. Qu'elles soient remerciées pour les animations qu'elles procurent auxquelles s'ajoutent en plein été le concert des Eurochestries dont le succès ne se dément pas.

Nous tenons aussi à vous informer de tout ce qui se passe sur la commune par le biais de Panneau Pocket, du site internet et du bulletin municipal.

Nous voulons enfin reconstituer la mémoire d'Echebrune. Un groupe de passionnées y travaille.

Quelles que soient les difficultés, nous voulons continuer à conserver pour notre commune un cadre agréable et les services et animations qu'elle maîtrise : restons réalistes mais soyons résolument volontaristes !

Bonne Année ~ faits et à tous.

Départ à la retraite de Cathia Seguin-Gallot

Une page se tourne à la Mairie.

Entrée comme secrétaire à la Mairie en 1997, Cathia a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée à la mi-octobre 2024.

Une sympathique réception le vendredi 18 octobre a permis de retracer sa carrière et d'évoquer la fonction de secrétaire de Mairie, passionnante certes par sa variété et les contacts qu'elle procure, mais ingrate par certaines contraintes. Dans une commune rurale il faut tout faire et tout savoir et se débrouiller seule sans collaborateurs spécialisés autour de soi.

Il faut faire face aux réglementations toujours plus complexes et plus nombreuses, malgré les « chocs de simplification » qu'on aurait subis.

Heureusement reste la relation humaine qui est primordiale et à privilégier par-dessus tout.

À cette époque où la visio et le webinaire sont l'arme fatale de nos technocrates, les communes rurales restent le dernier service public qui subsiste avec la secrétaire de mairie qui assume la permanence humaine.

Dans cette évolution et cette adaptabilité, Cathia a accompagné trois Maires : Pierre Genaud, Jean-Yves Baudrit et Christian Lavalette. Elle a assuré cette continuité avec efficacité, dévouement et de grandes qualités humaines.

Après ses 27 années de bons et loyaux services au bénéfice d'Echebrune, le Maire et le Conseil Municipal souhaitent à Cathia une longue, heureuse et dynamique retraite.

Bienvenue à Sandrine Beyney.

Déjà à temps partiel depuis plusieurs années et bien connue des Echebrunois, Sandrine succède à Cathia comme secrétaire de Mairie à plein temps.



Investissements 2024 : 100 000 €

Voirie : 32 000 €

Rues du Muguet (Les Allées), de la Champagne, de la Fontaine et des Ormeaux (Usson), Rue du Puits (Figers), Rue du Foyer (Meussac).



Atelier Municipal

C'est la fin du chantier avec 19 700 € pour une opération au coût total de 304 000 €.



Toilettes publiques

Accolées à l'atelier, 6 800 € auront été dépensés en 2024 soit au total 13 500 €



Travaux divers

Salle des fêtes et cantine:

Ont été réalisés le réaménagement de l'entrée, le changement de luminaires, le remplacement du lave-vaisselle et l'installation de rideaux pare-soleil à la cantine, soit au total : 11 500 €.



L'Église :

Le remplacement du joug de la cloche (mesure de sécurité) et de l'éclairage du clocher (économie d'énergie) : 12 000 €.



Salles associatives :

Confortement du mur extérieur : 2 050 €



D'autres chantiers

La défense incendie

La commune est dans l'obligation d'élaborer un schéma de défense incendie.

Depuis 2020 elle a engagé trois opérations :

- à Figers, rue du Pérat, une citerne enterrée ; coût 20 000 € HT dont 16 000 € de subvention.
- à Rouchave, rue de la Croix, une bâche ; coût 9 520 € HT dont 7 700 € de subvention.
- à Rouchave également, sur un site limitrophe de Coulonges ; coût 12 000 € HT dont 9 500 € subvention.

Les deux premiers sites sont terminés et devraient être opérationnels début janvier.



À cette même époque devraient l'être également des sites réalisés en lien avec des installations viticoles : chemin de la messe au Puy Haut et rue des Chardons à Echebrune, sans engagement financier de la commune, qui profite des installations obligatoires pour les viticulteurs.

À l'avenir devront être engagés des points de défense :

- à Meussac, à sa sortie direction Usson.
- dans les écarts que sont le Balzar, le Logis d'Usson et la Combe des Vaux.



Quelques interventions

Toiture de l'église :
Remise en ordre de tuiles suite à gouttières



Rue des Prats :
Débouchage de canalisation



Les projets 2025

Place de Meussac

Il devenait urgent de réhabiliter cette place, marquant le centre du village.

L'objectif est de définir un ensemble de réponses :

- esthétiques : traitement paysager, intégration des conteneurs, suppression des toilettes non publiques,
- fonctionnelles : accessibilité aux salles associatives et à l'ancienne salle des fêtes, stationnement.

Par ailleurs, une attention particulière sera apportée à la réfection des murs des bâtiments ceinturant la place et à la gestion des eaux de ruissellement.

Les premières interventions de maçonnerie auront lieu en février-mars et l'aménagement de la place sera réalisé au cours du printemps.

Le coût prévisionnel est évalué à 80 000 € avec une subvention sollicitée de l'État et du Département.



ANALYSE DU PROJET	
OBJECTIFS DU PROJET - RENATURATION ET VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC - DÉAMBIÉRISATION DES SOLS ET TRAITEMENT HYDROLOGIQUE - SÉCURISATION DES ABORDS DE LA SALLE - CRÉATION D'UN ESPACE PUBLIC - MATÉRIALISATION D'UN STATIONNEMENT PMR	
DONNÉES DE PERMÉABILISATION ET RENATURATION EMPIRE TOTAL DU PROJET : 375 m ² SUPERFICIE PERMÉABLE AVANT TRAVAUX : 0 m ² SUPERFICIE PERMÉABLE APRES TRAVAUX : 280m ² (75% de l'empire du projet) DONT : SUPERFICIE D'ESPACES VERTS AVANT TRAVAUX : 0m ² SUPERFICIE D'ESPACES VERTS APRES TRAVAUX : 265m ² (71% de l'empire du projet)	
ARBRES DE MOYENNES ET HAUTES TIGES AVANT TRAVAUX : 0 ARBRES DE MOYENNES ET HAUTES TIGES APRES TRAVAUX : 9	
LEGENDES [Icon] Cheminement doux et aménagement OM en béton déactivé [Icon] Accès bâtiment et stationnements en dalles perméables [Icon] Espaces verts aménagés [Icon] Massifs plantés [Icon] Plantations nouvelles	
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE D'ECHEBRUNE 15 rue de la Mairie 17800 ECHEBRUNE COMMUNE D'ECHEBRUNE "rue de la Mairie" PLAN AVANT PROJET Echelle : 1/200ème	
EQUIPE DE CONCEPTION 2G INGENIERIE CONSEIL 3, rue du clos Recuit 17100 SAINTES tsc@2gic.com AGENCE UH Christophe MORIN paysagiste DPLG 6, rue du marché 17610 SAINT-SAUVANT	
REFERENCES Affaire n° 23-040 Chargé d'affaire : G. BARTHOLOME - 06-71-94-85-48 guillaume.2gic@gmail.com Plan format : A0 Version : 1	

BARRIERE VEGETALE TYPE HAIE FLEURIE DOUBLEE D'UNE GANIVELLE

EMPLACEMENT DE COLLECTE DES OM - EQUIVALENCE 12 BACS

ACCES VEHICULES ET STATIONNEMENT PMR

**ESPACE MULTIUSAGES :
- MASSIFS BAS PAYSAGERS
- STOCKAGE ET REDIRECTION DES EAUX PLUVIALES ET VOIES ET DESCENTES DE GOUTTIERES**

GANIVELLE FLEURIE

ESPACES CIRCULES PERMEABLES

Parvis de l'Église

C'est peu dire que ce dossier, engagé sous la précédente municipalité, a subi de multiples vicissitudes.

Peu de temps après l'arrivée de la nouvelle équipe, une lettre du 20 octobre 2020 à l'architecte, approuvée par l'Architecte des Bâtiments de France, marque bien notre volonté de procéder prioritairement à la réfection du parvis.

Elle n'est pas prise en compte dans le projet présenté qui portait essentiellement sur la réfection du mur de l'ancien cimetière (qui, au demeurant, ne montre aucun signe de faiblesse comme en a attesté le contrôle de sécurité d'un bureau d'études spécialisé).

Seule une partie du parvis, environ 30 m² sur un total approximatif de 200 m², était envisagée.

Coût approximatif de la totalité sur la base de l'appel d'offres : 100 000 €.



De plus, un balisage lumineux impliquait le raccordement à l'éclairage public pour 30 000 €.

Bref, coût global de l'opération, en y ajoutant les honoraires, 150 000 € avec une subvention du Département de 45 000 €.

Considérant que ce projet ne répondait pas aux objectifs de la commune et s'avérait d'un coût excessif, il a été abandonné fin 2023.

La mission a été envisagée avec le Syndicat de la Voirie, mais suite à divers échanges cette piste a été abandonnée à l'été 2024.

Après recherche, un contrat de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le Bureau d'étude 2GiC, aux bonnes références, titulaire notamment de la maîtrise d'œuvre de la Place de l'Europe à Pons.

Le nouveau projet, qui répond à nos demandes, devrait se concrétiser au printemps, pour un coût prévisionnel de 50 000 €.

Traverse de Figers

Projet engagé sous la municipalité précédente, il n'est pas sûr qu'elle soit réalisée au niveau de la voirie !

À priori, l'enfouissement des réseaux devrait intervenir au début du premier trimestre 2025.

Coût total : 45 000 € dont 50 % à la charge de la commune. Par rapport au projet initial, une modification substantielle est intervenue.

Il est proposé de mettre en oeuvre un feu récompense (par principe au vert, il passe au rouge au-delà de 50 km/h) en lieu et place du carrefour plateau prévu initialement.

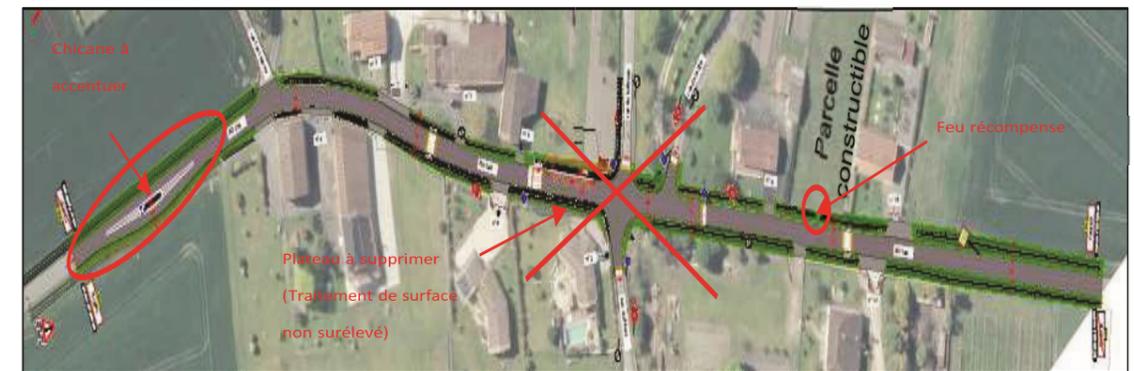
N'ayant pas d'autre solution, la commune donne son accord en regrettant néanmoins l'abandon du carrefour plateau qui paraissait être la solution la plus adaptée.

Subsistent toutefois deux incertitudes :

- La période de réalisation du projet
- Le coût de l'opération qui initialement était de 240 000 € avec une participation de la commune à 25 % soit 60 000 €

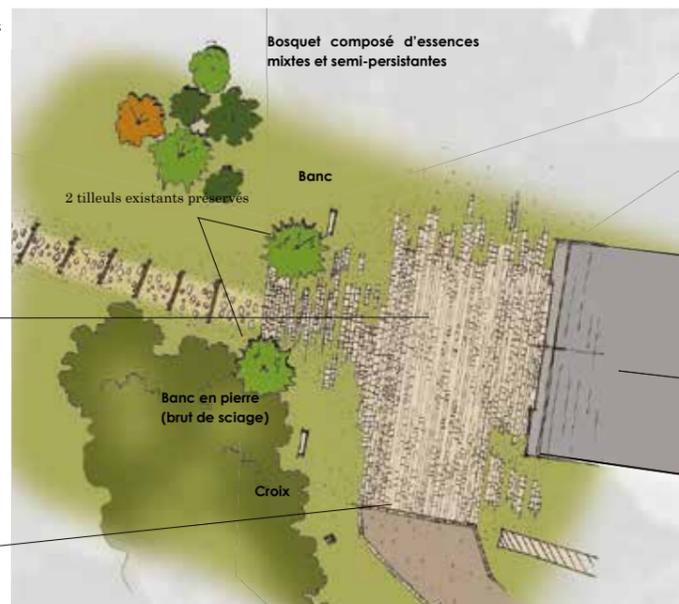
Compte tenu des difficultés financières rencontrées par le Département on peut s'interroger sur les réponses qui seront données sur ces deux incertitudes : quand et à quel coût pour la commune, sachant que le Département baisse ses taux d'intervention en 2025 ?

On peut espérer cependant que compte tenu de l'antériorité du dossier, le taux de 25 % sera maintenu. Mais à ce jour aucune information.

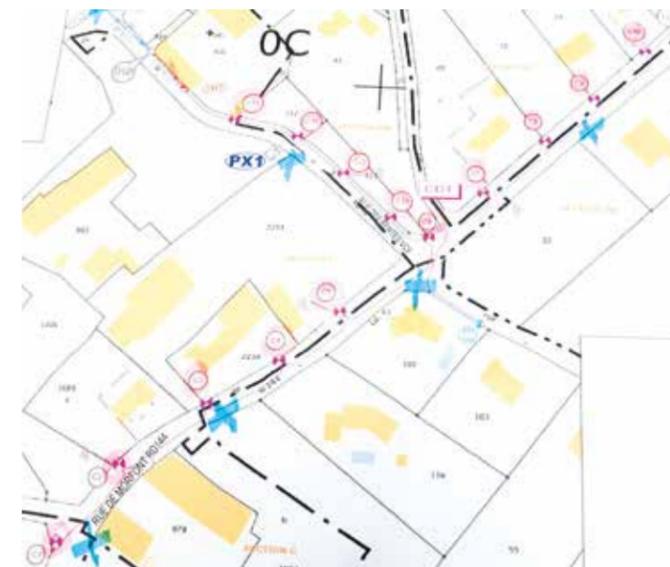


Esquisse

Principe de mise en oeuvre du parvis :
Agencement de ligne de pavés de largeurs irrégulières et se fondant en dégradé dans la surface enherbée



Allée d'accès en enrobé claire



Croix bleues :
Lampadaires supprimés

Lettres C cerclées numérotées :
Nouveaux lampadaires.

Le Plan Local d'Urbanisme

Les différentes lois d'urbanisme en vigueur depuis l'établissement de la carte communale en 2013 obligent à revoir les règles d'aménagement et de constructibilité par le biais du Plan Local d'Urbanisme.

Une première réunion publique a eu lieu le 20 janvier. Les principes du PLU s'appuient sur la quasi stabilité de la population sur la période 2024-2034 soit plus 10 habitants.

Meussac, Figers et Echebrune ont vocation à être des villages structurants de la commune et à être renforcés pour accueillir de nouveaux habitats.

Les principes guidant l'aménagement de la commune seront donc :

- de sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité.
- d'économiser l'espace.
- d'encourager le réinvestissement du bâti existant : la résorption de la vacance ou encore des changements de destination d'anciens bâtiments agricoles.
- de soutenir l'activité agricole.
- de maintenir voire de conforter l'offre en équipements et services, notamment de conserver le groupe scolaire avec Biron.
- de soutenir les activités en lien avec le tourisme et les loisirs.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Équipements, déplacements, économie

La dynamique résidentielle - La hiérarchisation

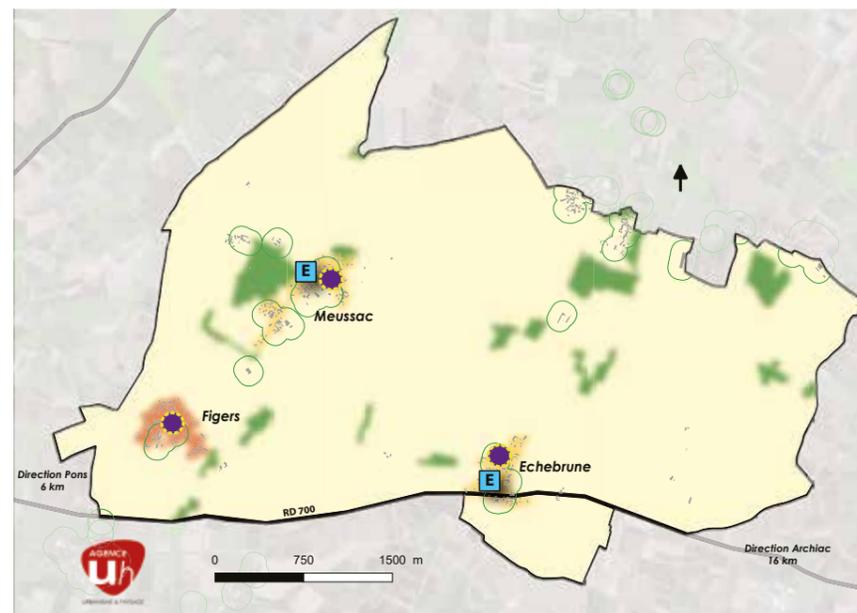
- Renforcer le pôle résidentiel, le moins impacté par le contexte agricole en priorité.
- Densifier les villages principaux
- Faciliter le réinvestissement et la valorisation du bâti existant

L'offre en services et équipements

- Assurer le bon fonctionnement des d'équipements

La dynamique économique

- Conserver un cadre de vie de qualité
- Soutenir l'activité agricole et les projets de diversification
- Lutter contre l'artificialisation des surfaces agricoles



Le travail de l'agent technique communal

C'est un homme polyvalent tant ses tâches sont multiples, à la satisfaction des usagers :

- maintenir en état de propreté la commune et notamment les emplacements des conteneurs à déchets ménagers.
- entretenir les espaces verts, effectuer la tonte, tailler les haies, élaguer les arbres, participer au fleurissement avec Gyslaine GUIGNÉ, conseillère municipale.



- effectuer les travaux d'entretien de voirie et de petite manutention sur les bâtiments (maçonnerie, menuiserie, peinture).
- réaliser de petits travaux d'aménagement
- mettre en place les panneaux directionnels, de rues et de villages.



- assurer l'entretien courant des machines, véhicules, matériels et de l'atelier communal.



Transport des repas de la cantine à Biron



Traçage de la cour de l'école d'Echebrune

Mention spéciale : la réhabilitation de la Borne américaine.

AVANT



APRÈS



Le 11 novembre, les « aînés » à l'honneur



Comme de tradition dans notre commune, après la cérémonie de l'Armistice nos « aînés » ont été invités à passer un moment festif ensemble autour d'un bon repas. Cette année un bon nombre de convives, invités et accompagnants, ont été accueillis dans une ambiance amicale et chaleureuse.



Le menu a été très apprécié, le poisson agrémenté d'une sauce aux agrumes et le jambon à l'ananas succulent ont fait le bonheur de tous.

Félicitations à Marie-Paule et Magalie pour le choix du traiteur et pour l'organisation de cet évènement sympathique.

Cadre de vie

Le soin des abords de l'ancien temple du Puy Haut a porté ses fruits (un espace vert bien propre autour du bâtiment et une première récolte de pêches et mirabelles dans le verger à l'arrière !).

D'autres actions sont prévues pour 2025. Des arbustes et plantes grimpantes seront choisis pour végétaliser la place au centre de Meussac, dans le cadre de son réaménagement. Une boîte à livres pourrait y être installée. Nous attendons vos propositions : une ancienne cave à vin avec porte vitrée, un petit meuble à aménager ou un modèle original à créer de toutes pièces. Avis aux créateurs !



Toujours à Meussac, au carrefour de la Cigogne, il est temps d'arranger la parcelle communale qui fait le coin. Le grand timbre pourrait être repositionné et fleuri et la margelle de puits valorisée. À suivre.

Vos suggestions pour améliorer l'aspect de nos villages seront bienvenues. Y a-t-il un coin ou un contenant à valoriser devant chez vous ? Nous pourrions participer en fournissant terreau et plantes et donner un coup de main. N'hésitez pas à nous consulter. Merci d'avance !

Au cours de l'année 2024

- 1 Ouverture du restaurant l'Atipyk à Usson et d'hébergements de tourisme.
- 2 Mobilisation pour les élections.
- 3 Fête des voisins à Figers.

- 4 Deux mariages.
- 5 Passage du Tour Cycliste Poitou-Charente à Echebrune.
- 6 Déplacement de la boîte aux lettres de Meussac.



Eurochestries 2024



L'année 2024 a marqué le 35^{ème} anniversaire des « Eurochestries », Festival International d'Orchestres de Jeunes. Sous le titre « Olympiades musicales » le festival 2024 s'est déroulé du 30 juillet au 12 août, avec 60 concerts principalement en Charente-Maritime mais aussi en Charente et en Gironde. 360 jeunes musiciens sont venus de 9 pays (Chine, Hongrie, Estonie, Espagne, Canada, Grèce, Brésil, États-Unis et France), tous hébergés en pension complète au lycée de Pons.

Notre commune a participé pour la quatrième année consécutive avec un concert le mercredi 7 août à 20h30 dans l'église d'Echebrune. Nous avons reçu le quintette à vent « Keks » de Séville en Espagne (flûte, clarinette, hautbois, basson et cor). Ces cinq jeunes instrumentistes très talentueux nous ont offert une belle soirée. L'ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini a donné le ton, ensuite un programme de musique espagnole traditionnelle et classique nous a plongés dans une joyeuse ambiance empreinte de couleur locale.



Ces concerts annuels font connaître notre commune, mettant en valeur notre église et son acoustique exceptionnelle. La réussite augmente d'année en année. Nous maintenons un prix d'entrée modeste (8 euros en 2024, gratuit pour les moins de 18 ans) et nous bénéficions d'une subvention de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Le jour du concert les musiciens et leurs accompagnants sont accueillis dans l'après-midi pour une répétition dans l'église. Ensuite une visite locale est organisée suivie d'un repas léger dans notre Salle des Fêtes. Les organisateurs des Eurochestries nous ont félicités pour la qualité de notre accueil, nous y mettons un point d'honneur, pour le plaisir de tous.

Communication

Nous attachons beaucoup d'importance à la communication. Le bulletin municipal résume périodiquement tous nos actions et projets. Maintenant des outils numériques sont mis en place pour vous tenir informés en permanence :

PanneauPocket

Cette application pour smartphone et ordinateur permet à la mairie de vous envoyer alertes et nouvelles en temps réel. Avec Echebrune en favori vous recevez une notification visuelle et sonore quand nous lançons une communication. En programmant des favoris pour Pons et d'autres communes vous pouvez être plus largement informés.

Site internet :

www.echebrune17.fr

Consultable à tout moment sur ordinateur et smartphone, le site internet d'Echebrune conserve toutes nos informations (bulletins municipaux, comptes rendus de conseils, actualités et événements, comptes et budget de la commune, annuaire des services et entreprises, informations pratiques etc.). Des liens donnent accès direct aux démarches et aux réglementations officielles. Notre site est aussi une vitrine pour la commune (patrimoine, environnement, histoire, galerie de photos...)

Nous signalons également le nouvel outil numérique de la Communauté des Communes :

« Notre Haute-Saintonge »

Téléchargeable gratuitement sur smartphone, cette application interactive porte actuellement sur deux thématiques : les producteurs/marchés locaux et la gestion des déchets. Vous pouvez recevoir des notifications sur les ramassages de déchets ménagers et de sacs jaunes proches de chez vous ; vous renseigner sur le tri, le compostage, le recyclage, les déchetteries ; faire vous-même des signalements en cas d'incident ou problème (surcharge, nuisances, dépôt sauvage etc.). Vous remarquerez une anomalie concernant la collecte de vêtements et textiles : le conteneur à Echebrune ne figure pas, nous l'avons signalé. En tout cas, l'application est faite pour évoluer, nous reconnaissons son intérêt et son potentiel.

OSEZ INTERNET !

LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Votre **conseillère numérique** du Département est là pour vous **aider gratuitement !**

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

Permanences à la mairie d'Echebrune (Meussac)
le mardi des semaines impaires de 9h à 12h
Accueil sur RDV au 06.74.08.20.25

+ D'INFOS : **0809 540 017** (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
charente-maritime.fr/internet-besoin-daide

charente-maritime.fr

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

Connectez-vous au territoire
avec la nouvelle application «Notre Haute-Saintonge»

Vos producteurs et marchés locaux en un clic
Votre gestion des déchets à portée de mains

Télécharger l'application sur Play Store, App Store
Scannez moi gratuitement

Projet « Mémoire d'Echebrune »

Le projet avance. Un grand merci aux personnes qui acceptent de parler du passé et de partager leurs souvenirs. Des dossiers à thème se constituent petit à petit avec différents documents (photos, cartes postales, lettres, actes, coupures de presse, affiches et programmes de spectacles, magazines scolaires, bulletins de vote etc.) Tout est intéressant concernant la vie d'antan dans nos villages.

En 2024 les archives de la mairie ont été inventoriées. Les registres (procès-verbaux manuscrits de conseils depuis 1800) sont disponibles. Chaque mardi à 15 heures quelques personnes se réunissent à la mairie pour étudier ces livres et prendre des notes. C'est un travail minutieux et passionnant.

Les conversations vont bon train au fur et à mesure des découvertes - et des surprises !

Des pièces manquent dans le grand puzzle de notre histoire : dates et circonstances du transfert de la mairie et de l'école d'Echebrune à Meussac ; existence et déclin d'un immense presbytère près de l'église ; origine du temple du Puy Haut...

Notre commune n'est pas banale. Des questions restent sans réponse, de nombreux sujets sont à approfondir.

Avec ou sans documents, la mémoire vivante est précieuse. Elle se raconte et se partage. On n'oublie pas ses instituteurs, ils ont laissé leur marque. Que dire de nos villages en pleine activité, avec commerces et services et toutes sortes de métiers ; des animations culturelles et des frairies ; d'une vie quotidienne si différente de maintenant ; d'une modernité qui est arrivée pas à pas et qui a changé tant de choses ? Les souvenirs et témoignages d'Echebrunois sont riches d'intérêt. À suivre !



Devant le temple en 1913



Les écoles

Rentrée des classes

Chacun sait l'importance de l'école dans nos villages.

Depuis plusieurs années nous avons la satisfaction de constater un maintien des effectifs (38 élèves) dans une situation de baisse démographique et donc du nombre d'élèves.



Le Sivom s'attache à investir pour un enseignement de qualité assuré par nos institutrices.

Il finance également la cantine, très appréciée avec ses plats « faits maison » et la garderie, soit 157 000 € (dont 105 000 € pour Echebrune) en 2024.



À l'école de Biron

Lundi 2 septembre, nous avons fait la rentrée des classes à l'école de Biron. Sept nouveaux élèves nous ont rejoints.

Le samedi 7 septembre, nous avons fait une balade nature au Coteau avec les parents et plein d'autres personnes pour découvrir les panneaux explicatifs réalisés par les élèves avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Ensuite, nous avons baptisé l'école : Ecole Primaire Publique Azuré d'Escher du nom du papillon rare qui vit sur le Coteau.

Le 12 septembre, avec Jérôme Nayrat, nous avons couru autour du Coteau pour nous entraîner pour le trail.

Le 21 septembre, 8 élèves de l'école de Biron ont couru le trail et ont reçu une médaille.

Le 4 octobre, nous avons nettoyé la nature à Biron.

Le 18 octobre, nous avons fait les vendanges chez Léa Joubert.

Le 5 novembre, nous sommes allés à Meschers avec les élèves de MS – GS de Pérignac pour découvrir le sentier des arts.

Le 14 novembre, nous sommes allés au cinéma de Pons pour voir le Cirque de Charlie Chaplin.

Le 15 novembre, nous avons fait notre premier après-midi au jardin partagé autour d'un atelier lasagnes avec Annie DELAS et plein de bénévoles. Nous avons rempli 3 bacs avec cette méthode et semé des fèves et des petits pois.

Les vendredis 22 et 29 novembre après-midis, nous avons commencé à aménager notre jardin et planté des framboisiers et fraisiers.

Notre jardin continue, vous êtes les bienvenus tous les vendredis après-midis à partir de 14h.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 !

*Texte écrit par les élèves de GS-CP-CE1
de l'Ecole Azuré d'Escher*

À l'école d'Echebrune

Embarquement immédiat !

À l'école élémentaire d'Echebrune, c'est le thème du voyage qui est développé tout au long de l'année scolaire. Les 23 élèves de CE2-CM1-CM2 suivent deux navigateurs du Vendée Globe, Sam DAVIES de l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque et Fabrice AMADÉO qui effectue dans les mers qu'il traverse, des relevés de pollution et d'ADN de poissons pour faire avancer la recherche dans ces domaines. L'occasion pour les enfants de découvrir l'engagement solidaire, et de faire un peu de géographie et de sciences : nos navigateurs en herbe se sont notamment initiés au routage de voilier sur carte et sur ordinateur.

Pour le spectacle de Noël, commun aux deux écoles du RPI, les élèves ont aussi voyagé mais cette fois à travers le temps, des hommes préhistoriques aux spationautes, grâce à « La Chaise », la pièce de théâtre comique de Grégoire KOCJAN qu'ils ont interprétée avec brio devant les familles rassemblées le 20 décembre à la salle des fêtes de Biron.

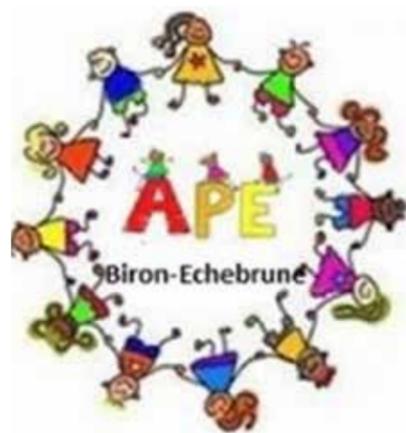
Le sport est aussi au programme. Une journée de rencontre USEP, consacrée aux jeux collectifs, traditionnels ou modernes, a déjà eu lieu au gymnase de Germignac. Nos petits athlètes ont adoré le Kin Ball, sport collectif avec un ballon géant.

Du ballon géant, ils sont ensuite passés au ballon ovale avec le cycle rugby qui a finalement commencé en décembre avec Jules LAFARGE du club de Pons et se terminera par une rencontre inter-écoles le vendredi 24 janvier au stade de la ville. Les élèves de CE2 (et leurs parents) qui ne connaissaient de ce sport que sa version adulte, ont vite été rassurés par la règle du « Touché, un, deux » qui remplace, en milieu scolaire, le plaquage et rend ce sport collectif physique accessible même aux petits gabarits ou aux enfants un peu timides.

Enfin, cette année encore, la classe participe au dispositif École et Cinéma (trois films pour enfants proposés à tarif réduit par an). Avec les élèves de Biron, elle a déjà pu voir « Le Cirque », un film méconnu de Charlie CHAPLIN, mais qui a bien fait rire les deux classes du RPI... et les adultes présents. Une autre sortie cinéma est prévue en janvier, avec cette fois, le film « L'île de Black'Mor », dessin animé français où un enfant part à la recherche d'un trésor de pirate, un autre voyage en perspective...

Le premier mois de 2025 sera donc bien rempli avec, en outre, le 10 janvier, le concert pédagogique de l'École des Arts de Haute-Saintonge. Les écoles du RPI se sont inscrites pour l'année au projet « Présentation d'instruments » : les musiciens et les enseignants du conservatoire de la communauté de communes viennent à la rencontre des élèves pour leur montrer et souvent leur faire essayer des instruments de musique, et peut-être, qui sait ?... susciter des vocations.

APE Biron-Echebrune 2024-2025



L'Association des Parents d'Élèves Biron-Echebrune est une association loi 1901, elle est donc indépendante et à but non lucratif.

Elle est fondée sur le volontariat des parents d'élèves, et a pour objectif de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignantes des écoles de Biron et d'Echebrune. Elle permet également de créer du lien social au sein de nos communes et de les dynamiser, grâce aux divers événements proposés tout au long de l'année.

Bilan APE de l'année scolaire 2023-2024

L'assemblée générale a eu lieu le 24 septembre dernier, à cette occasion le bilan de l'année a pu être dressé.

L'APE a organisée **4 manifestations** (Soirée Halloween, Bourse à l'enfance, Soirée de Noël, Kermesse) et **12 actions commerciales** (5 ventes de madeleines Bijoux et Colibri, 2 ventes de chocolats Initiatives et 2 ventes Jeff de Bruges, 1 vente de fromage, 2 opérations Benne à papier/carton) son bilan financier est positif.

Cela a permis de financer l'année dernière :

L'achat des Pères Noël en chocolat offerts à chaque enfant lors de la soirée « Spectacle de Noël », d'offrir les livres choisis par la maîtresse à chaque élève de CM2 pour la fin de leur scolarité en primaire, de financer l'intégralité du voyage scolaire à Bordeaux (train + tramway + entrées Cap-Science + chasse au trésor), de proposer un apéritif lors de la sortie canoë de la classe d'Echebrune, d'offrir un cadeau à chacune des maîtresses et également de proposer un apéritif lors de chaque événement.

Le bureau de l'APE a été renouvelé pour l'année scolaire 2024-2025, voici la nouvelle composition :

Présidente : BENOIS Anne-Laure
(maman de Milla CP et Valentin CE2)

Vice-présidente : MÉRY Stéphanie
(maman de Ugo CE1 et Nolan CM2)

Secrétaire : ROQUES Anaïs (maman de Auguste CE1)

Vice-secrétaire : NEVET Alicia (maman de Gabin GS)

Trésorière : DENES Aurore (maman de Constance GS)

Vice trésorier : ROY Sylvain
(papa de Valentine CP et Mathilde CM1)



L'année scolaire APE 2024-2025

Pour cette première partie de l'année scolaire L'APE Biron-Echebrune a organisé :

Au mois d'octobre :

L'effrayante soirée d'halloween le 31 octobre, où les enfants, déguisés en monstres et sorcières, ont pu partir à la chasse aux bonbons dans les rues de Meussac et de Figers, en faisant peur à tous ses habitants, qui ont vraiment bien joué le jeu car la récolte fut exceptionnelle. La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes d'Echebrune, autour d'un apéritif horrifique mais très chaleureux.

Au mois de novembre :

Vente de madeleines Bijoux et vente de chocolats Initiatives.

Vente de boules de Noël personnalisables, confectionnées par une artisane locale.

Petite info : pour toutes nos actions commerciales, les bons de commandes sont distribués à tous les parents, mais vous pouvez également les retrouver à la mairie si vous souhaitez en profiter.

La Bourse à l'Enfance, a eu lieu le 24 novembre à la salle des fêtes de Biron. Cet événement fut une belle réussite, car nous avons atteint le maximum en termes de mètres vendus aux exposants et notre stand restauration/buvette a très bien fonctionné. Une journée placée sous le signe de la convivialité et des bonnes affaires.

Au mois de Décembre :

La traditionnelle soirée de Noël, organisée le 20 décembre à la salle des fêtes de Biron. Après le magnifique spectacle mis en scène par les maîtresses et très bien joué par les enfants. L'APE a offert des Pères Noël en chocolat aux enfants des écoles, distribués par le Père Noël lui-même ! La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire, afin de célébrer tous ensemble les fêtes de fin d'année.

Ce fut une très belle soirée, grâce entre autres, à la présence et à la forte participation des parents, qui ont confectionné pour l'occasion d'excellents petits plats.

La benne à carton/papier a été mise en place le week-end du 28 et 29 décembre, à côté du cimetière de Biron. C'était l'occasion, pour tous les habitants de la commune de pouvoir se débarrasser de leurs cartons et emballages de Noël ainsi que des publicités reçues dans leurs boîtes aux lettres.

La benne s'est très vite remplie au cours de ce week-end car tout le monde a joué le jeu. Nous pouvons nous féliciter de la réussite de cette action à visée écologique sur le recyclage de nos déchets.

Les évènements APE à venir et à retenir :

Le samedi 18 janvier 2025 :

Voyage en bus à Dancharia en Espagne

Le samedi 22 février 2025 :

Soirée Loto à la salle des fêtes de Biron

Le samedi 1^{er} mars 2025 :

Voyage en bus pour le salon de l'agriculture à Paris

Le samedi 17 mai 2025 :

Repas-Concert à la salle des fêtes de Biron

Le vendredi 27 juin 2025 :

Kermesse des écoles salle des fêtes d'Echebrune

Toutes les informations concernant ces évènements seront à votre disposition à la mairie d'Echebrune ainsi que sur son site internet.

Informations diverses :

L'APE dispose d'un groupe facebook :

APE BIRON-ECHEBRUNE, où sont partagés informations et rappels. N'hésitez pas à vous inscrire pour ne rien rater.

L'adresse mail de l'APE est la suivante :

ape.biron.echebrune@gmail.com

Pour toute question ou suggestion. Si vous souhaitez apporter votre aide ponctuellement ou régulièrement, faites le nous savoir.

« Le petit mot du bureau » :

Nous souhaitons remercier chaleureusement Marie-Laure MOINE et Laëtitia PRIOUZEAU pour leur travail et leur investissement au sein du précédent bureau, ainsi que le maire d'Echebrune qui favorise la mise en œuvre de chacune de nos manifestations.

***Nous vous souhaitons, à toutes et à tous,
une excellente année 2025 !***



La vie associative

Comité des fêtes



Le comité des fêtes a organisé deux temps forts en 2024 qui ont connu un grand succès :

- la soirée dansante « Tartiflette » en janvier.
- la soirée « Entrecôte » en juin avec un feu d'artifice financé par la commune.

Association de chasse

La société communale de chasse agréée d'Echebrune (ACCA) se porte toujours bien et cette année nos effectifs ont augmenté de 6 chasseurs malgré le départ de 3. L'arrivée de 5 sociétaires et 6 non-résidents dans la commune porte notre effectif à 48.

La chasse du petit gibier n'évolue pas et la tentative de réintroduction du faisan par la fédération de chasseurs s'est soldée par un échec. Les seuls gibiers sédentaires présents sur la commune dont la population est viable sont le lapin et le lièvre. Quelques gibiers de passage restent en nombre très limité sur la commune.

Seuls des lâchers de faisans et de perdrix rouges permettent pour l'heure d'assurer la présence de gibier pour les chasseurs. Cependant l'avenir de cette pratique semble très compromis et présage une régression de la chasse au petit gibier.

En revanche la chasse du grand gibier ne cesse de progresser. Les chevreuils sont partout, dans les vignes et les bois et la société a reçu l'attribution de 21 chevreuils pour la saison, en augmentation d'un par rapport à l'an passé.

Pour le sanglier, bien que celui-ci ne se cantonne pas sur notre territoire en permanence, il fait de plus en plus d'incursions par compagnies de 10 à 20.

L'ACCA participe toujours avec la FDC17 au suivi de la propagation de la tuberculose bovine, par le sanglier et le blaireau, en fournissant du sang des sangliers tués en battue sur la commune et éventuellement en faisant récupérer par la Fédération des chasseurs les blaireaux morts sur le bord des routes. En 2024 les sangliers tués sur la commune n'étaient pas porteurs de la tuberculose bovine.

Le 28 décembre nous organisons notre seconde chasse à courre aux lièvres avec l'équipage du Rallye de la vallée de la Seudre. Espérant un temps meilleur que l'an passé pour que les spectateurs puissent plus facilement suivre les belles menées de cet équipage. Cette journée permettra aux spectateurs, chasseurs ou non, de découvrir une pratique de notre loisir, original et sans arme.

Et par Saint-Hubert, bonne année 2025 à tous.

Club de scrabble

Au sein du club, une amitié s'est créée. Nous passons de bons moments tous ensemble tout en apprenant toujours de nouveaux mots.

Nos projets pour 2025 : une visite, un restaurant tous les trimestres avec une partie de scrabble hors les murs. Un tournoi amical est aussi en réflexion.

Si vous êtes intéressé(e) par ce jeu idéal pour faire travailler la mémoire et développer la convivialité, adressez-vous au secrétariat de la Mairie.

Le club vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Annie-Claude, Chantal, Christiane, Claudette,
Florence, Gérard, Marie France, Monique, Renée.



Crèche de Noël

Comme chaque année, quelques personnes de la commune ont confectionné une crèche de Noël à l'église que les visiteurs ont apprécié.



Carnet 2024

Naissances

- Arthur Raphaël GUÉMENT
 - Mila Aria BERTHOUMIEUX
- Nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés.

Mariages

- Florian Nasr-Eddine Laurent LEKEHAL et Mallaury Renée Marie PREVAUD
 - Romain André Bernard CHARFALLOT et Amandine TEXIER
- Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

- Guy HERBELOT
 - Alain TARDY
 - Guy TUTARD
 - Pierre FOURNET
- Nos sincères condoléances aux familles.

Déchêts ménagers

A partir du 1er janvier 2025

Collecte des déchets non valorisables

La Communauté de communes va doter gratuitement les administrés du territoire, comme déjà fait pour les sacs jaunes, de sacs transparents de 30 litres à retirer à la mairie ; ils seront destinés à remplacer les sacs noirs achetés par les ménages. Cette mesure se veut incitative et responsabilisante pour réduire les coûts.

La limitation des accès en déchèteries sur le territoire.

Le Conseil Communautaire du 27 septembre 2024 a approuvé la limitation à 24 passages /an/ foyer (Un badge correspond à un foyer), à compter du 1er janvier 2025, ce qui revient à deux passages par mois dans une année.

Un formulaire de demande de passages supplémentaires exceptionnels sera disponible en ligne sur le site internet et sur l'application citoyenne « Notre Haute-Saintonge ».

L'équipe du service de Gestion des Déchets
Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.
Tél : 05.46.48.78.34

Courriel : service-om@haute-saintonge.org

L'ACTU

GESTION DES DÉCHETS 2024 - 2025



DÈS AUJOURD'HUI

Le **MEMO TRI** est de retour et la **recette du compost** est arrivée !



Retrouvez les deux documents sur le site de la Haute-Saintonge

Retrouvez les informations sur la gestion des déchets et vos jours de collectes sur **l'appli citoyenne**



NOTRE HAUTE-SAINTONGE

A PARTIR DU 01 JANVIER 2025

En déchèterie, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

x24 Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !

TRANSPARENT

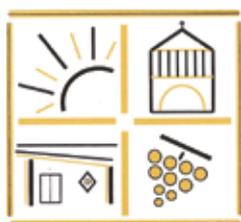
POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS



UN DOUTE ?

Echebrune

Janvier 2025



Mairie

15, rue de la Mairie
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

mairie@echebrune17.fr

Site internet :

<https://www.echebrune17.fr>

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h